

CIBLE

L'argent

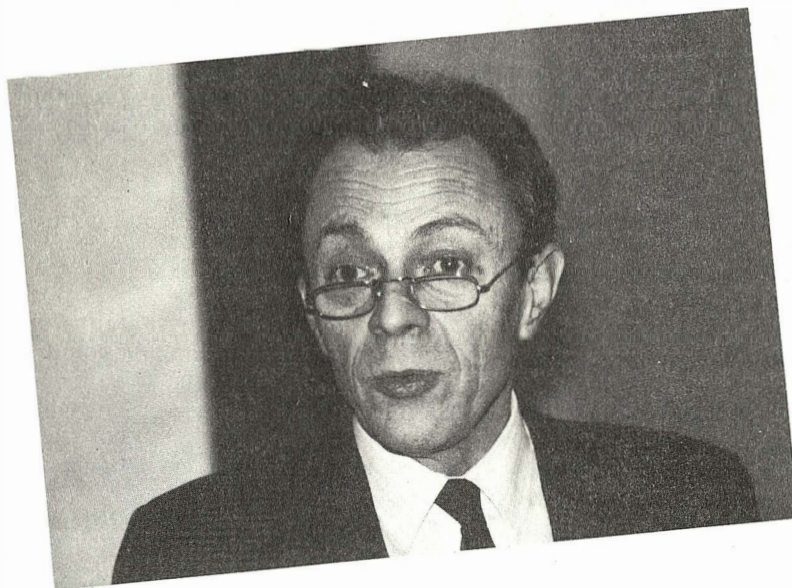
Avant même que soit votée la loi sur le financement des partis politiques, chacun savait qu'elle ne serait d'aucun effet contre l'argent occulte - ce que la dernière campagne présidentielle a très spectaculairement montré.

Au très vieux scandale de la corruption, s'ajoute maintenant l'injustice du système qui a été adopté. Publiée récemment par le Journal Officiel, l'attribution des deniers publics aux formations politiques représentées montre que l'argent va d'abord au plus riches, et que les très pauvres doivent se contenter de quelques miettes.

Est-il indécent d'évoquer le cas des mouvements qui ne reçoivent rien parce qu'ils ne sont pas représentés au parlement ? A ceux-là on conseille gentiment de se présenter aux élections. Mais pour se présenter il faut de l'argent. Or, pour avoir légalement de l'argent, il faut déjà avoir des élus. Cercle vicieux, qui conduit à choisir la marginalité vertueuse, où l'alliance avec les grands. Mais les grands préfèrent souvent rester entre eux.

Doute

Les hommes politique pensent-ils ?



N.A.R.

**Notre
8° Congrès**

(page 10-11)

Maghreb

**L'Algérie
et la France**

(page 5)

M 2242 - 509 - 12,00 F



Charcutage

Le P.S. contre les régions

Certes, ce document, qui traite également de la coopération intercommunale et de la fiscalité locale, ne saurait se réduire à sa proposition la plus contestable: la réduction du nombre des régions, dont les auteurs estiment qu'elles devraient être ramenées à une dizaine. Mais ce seul point suffit à montrer leur irréalisme et leur ignorance.

Irréalisme car, à l'heure du chômage et des scandales financiers, les Français attendent autre chose en fait de réformes. Ignorance car le débat sur la taille des régions est une vieille lune qui remonte aussi loin que la redécouverte du régionalisme dans notre pays. Il est vrai que, de l'aveu même de Michel Rocard, la région est «une idée neuve pour la gauche» (1).

Si neuve que l'hôtel Matignon a cru bon de publier un communiqué précisant que la réduction du nombre des régions «ne figure pas au programme de travail gouvernemental». Communiqué hypocrite, puisque ce projet est néanmoins étudié par des groupes d'«experts» et que le secrétaire d'Etat au Plan, Lionel Stoléru, considère comme trop nombreuses les 22 régions actuelles. Il est juste de préciser que plusieurs person-

Le «manifeste» diffusé le 2 février par le Parti socialiste fait preuve, sur un point au moins, d'irréalisme et d'ignorance



■ Déjà en 1789...

nalités de l'opposition donnent dans le même technocratisme.

Comme toujours lorsqu'on est à court d'idée, le prétexte invoqué est l'Europe qui nous imposerait de regrouper nos régions pour rivaliser avec nos partenaires. L'Europe ? Mais qu'ils l'observent donc, ces ignorants ! S'agit-il de l'Allemagne qui, pour une population il est vrai plus élevée, mais pour une superficie deux fois moindre, comporte 10 lander qui vont de la Rhénanie-Westphalie (17 millions d'habitants) à Brême (750.000

âmes et 400 km²) ? S'agit-il de l'Italie qui, pour une population équivalente à la nôtre, mais avec 300.000 km² seulement, comprend 20 régions où, à côté de la Lombardie (8 millions d'habitants) on trouve la Molise, de la taille d'un département français (300.000 habitants)... On constaterait des cas identiques en Espagne.

Ce que nos charcuteurs sans culture ni mémoire ne peuvent concevoir, c'est qu'une région ou une province authentique résulte de la conjonction de plusieurs phénomènes: histoire, géographie, culture, et non de la seule économie. Que, par ailleurs, la taille d'une circonscription ne suffit pas à lui donner vigueur et cohérence économique, pour ne pas parler d'identité.

Cela dit, nos 22 régions métropolitaines sont-elles parfaites ou intangibles ? Non, car quelques-unes ont été découpées au mépris des principes énoncés ci-dessus. Le Centre et plus encore les Pays-de-Loire sont artificiels (le Maine ne se situant pas dans l'orbite nantaise). Rhône-Alpes devrait donner

naissance (c'était le cas dans les projets initiaux) à deux régions: Vallée-du-Rhône et Savoie-Dauphiné (qui auraient eu une identité alpine incontestable, bien que la Savoie soit très jalouse d'une autonomie qui lui a été refusée). En revanche, on ne voit pas pourquoi la Normandie devrait rester coupée en deux: le dualisme Rouen/Caen se retrouve souvent dans nos provinces (Nancy/Metz...)

Mais à côté de quelques exception malheureuses (sur lesquelles il sera d'ailleurs difficile de revenir, car les habitudes sont prises), combien de régions, et ce n'est pas un hasard, reprennent le nom et presque les limites d'anciennes provinces: Alsace, Lorraine, Champagne, Auvergne, Limousin, Franche-Comté...

Allez donc, Messieurs les technocrates socialistes, expliquer à un Alsacien ou à un Breton que sa province doit disparaître au nom d'une entité sans âme. Si vous l'osez, vous reviendrez avec une veste, taillée à la mesure de votre sottise en matière régionale.

Alain SOLARI

(1) Cette déclaration date de 1982, au moment de la réforme Defferre sur la décentralisation.

royaliste

SOMMAIRE: p.2: Le P.S. contre les régions - p.3: Faire sauter les noyaux - Cacophonie et flou - p.4: Deuil en Espagne - p.5: L'Algérie avec la France - p.6/7: L'Histoire et le droit - p.8: Retour en force - La grande illusion - p.9: A propos du fascisme - p.10: Notre 8ème congrès - p.12: La démission des politiques.

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57

Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (65 F), six mois (125 F), un an (200 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Clarification

Faire sauter les noyaux

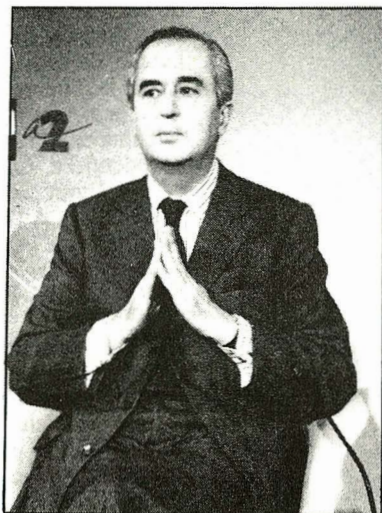
Les récentes «affaires» auront au moins eu le mérite d'amener le gouvernement à définir clairement sa stratégie en matière de dénoyautage.

Lors de sa campagne électorale, François Mitterrand avait pris l'engagement de briser les noyaux durs, groupes d'actionnaires souvent proches du R.P.R., mis en place par le gouvernement de Jacques Chirac sous l'égide d'Edouard Balladur, à la tête des privatisées. Après le 8 mai, Michel Rocard était chargé de prendre toutes les mesures qu'il jugeait utiles pour tenir la promesse du président de la République. Aujourd'hui, faute de s'être donné les moyens adéquats, le gouvernement est obligé de revoir entièrement sa stratégie.

Le tort de Michel Rocard a été d'accepter les règles du jeu fixées par son prédécesseur. En effet, jusqu'à présent, les moyens mis en œuvre pour parvenir au dénoyautage s'élaboraient, de façon honteuse, dans l'ombre des cabinets ministériels, avec l'aide intéressée des hauts fonctionnaires écartés par Balladur. Ainsi, la peur d'être traité de dirigiste par l'opposition, d'entamer son crédit auprès des centristes et de briser le consensus mou qui règne dans la classe politique depuis l'élection présidentielle, l'emportait-elle sur la fermeté.

Or, si la modification de la loi de privatisation d'août 1986 s'avérait nécessaire, encore fallait-il le faire rapidement et clairement - sous peine de déboucher sur les scandales politico-financiers que l'on connaît actuellement.

C'est désormais chose faite, depuis l'adoption en conseil des ministres, début février, d'un projet de loi de Pierre Bérégovoy qui vise à rendre leur liberté aux actionnaires des noyaux durs, en les autorisant à



■ Balladur, l'homme des noyaux.

revendre leurs actions sans attendre ni le délai de deux années qu'ils s'étaient engagés à respecter, ni le feu vert du conseil d'administration. Par ailleurs, le texte prévoit que «jusqu'au 31 décembre 1992, toute cession d'actions des sociétés privatisées (...) ayant pour effet de porter la participation d'une ou plusieurs personnes agissant de concert, à 10% ou plus du capital de la société, doit être déclarée au ministre chargé de l'Economie, qui peut s'y opposer si la protection des intérêts nationaux l'exige». Le gouvernement se réserve ainsi un droit de regard sur la composition du capital des entreprises privatisées.

Il y a là un redressement de tir qui mérite d'être salué. Encore faudrait-il qu'il annonce la mise en place d'une politique économique et industrielle cohérente pour que les buts fixés par F. Mitterrand puissent jamais être atteints.

Patrice LE ROUE

Municipales

Cacophonie et flou

La préparation des élections municipales montre à l'évidence que la recomposition du paysage politique n'a pas encore eu lieu.

Qui est qui ? Qui est avec qui ? Qui fait quoi ? Et pourquoi ? Un mois avant le premier tour des élections municipales, ces questions restaient en suspens ou avaient purement et simplement disparu dans les discussions entre les états-majors. Pas la moindre impression d'ensemble: il faut observer le paysage ville par ville pour dénombrer les assauts qui se livrent en ordre dispersé, tantôt du côté de la gauche, tantôt du côté de la droite.

Le CDS est-il avec la droite ? Oui, parfois, mais il agit en solitaire (Lille) ou s'associe, en tenue camouflée, avec un maire dit de gauche (Angers). Le Parti socialiste fait-il campagne avec le Parti communiste ? Oui, en principe, mais l'accord solennellement signé se rétrécit comme une peau de chagrin. Qui des deux a roulé l'autre ? On ne le saura que le 19 mars.

Mais l'ouverture, mais la majorité présidentielle ? Eh bien, là encore ça dépend. La Convention socialiste de novembre s'était solennellement engagée à ouvrir ses listes aux personnalités et aux mouvements qui avaient voté pour François Mitterrand ou qui soutenaient le gouvernement.

Parfois, l'engagement est tenu: par exemple à Rouen et à Reims, où les listes ont été ouvertes à des délégués de la Nouvelle Action Royaliste. Mais à Aix en Provence, Thierry de Beaucé, pourtant secrétaire d'Etat et personnalité d'ouverture, a été prié de rentrer chez lui par l'appareil du Parti socialiste. Et à Paris les vingt premiers de liste sont tous des membres du Parti socialiste et, à l'heure où nous écrivons, nul ne sait si, en cas de primaires avec le Parti communiste, ces listes seront ouvertes aux divers courants de la majorité présidentielle.

Logiques d'appareils partisans, tactiques locales menées dans l'ignorance délibérée des engagements nationaux, transformation de listes de la majorité présidentielle en listes d'union de la gauche qui ont la particularité de rassembler des partisans et des adversaires déterminés de François Mitterrand et (ou) du gouvernement: autant de facteurs qui attestent, à gauche mais aussi à droite, que la recomposition du paysage politique n'est pas même ébauchée. Dans de nombreux cas, les électeurs risquent fort de demeurer perplexes.

Annette DELRANCK

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Questionnez,
on vous répond.

36.15 tapez AGIR*NAR

Cadix

Humeur

Deuil en Espagne

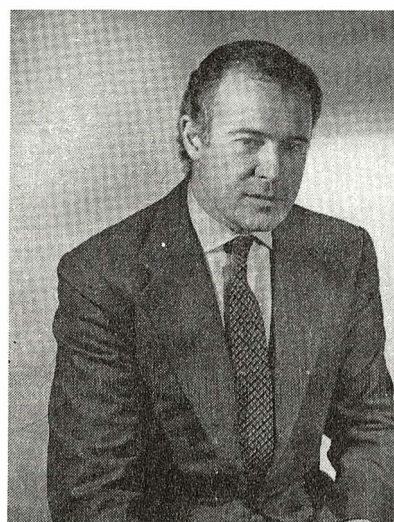
Intellocrates

La cour d'Espagne est en deuil après la mort tragique du duc de Cadix, le 30 janvier, dans un accident de ski à Beaver Creek aux Etats-Unis.

Né en 1936 en Italie, ce prince - aîné des petits-fils d'Alphonse XIII - eut pu être roi d'Espagne si Franco ne l'avait finalement écarté de la succession en raison des renoncements de son père. Rentré d'exil en 1954, Alfonso de Bourbon se fait naturaliser espagnol - il était italien à sa naissance -, s'inscrit comme avocat au Barreau de Madrid, milite dans les organisations phalangistes. Officier de l'armée de l'Air espagnole, il devient ensuite cadre dans une banque, puis est nommé ambassadeur d'Espagne en Suède en 1969, en 1984 il sera nommé président du Comité olympique espagnol.

Titre duc de Cadix en 1972 par le général Franco après son mariage avec Carmen Martinez-Bordiu y Franco, petite-fille du dictateur, dont il a divorcé en 1982, il ne laisse aujourd'hui comme héritier que son fils cadet Luis Alfonso (né en 1974 à Madrid) - l'aîné ayant été tué dans un accident de voiture en 1984. Un décret royal du 6 novembre dernier ayant précisé que le titre de duc de Cadix n'était attribué à Don Alfonso qu'à titre viager, il est vraisemblable que le jeune prince portera plus tard le titre de duc de Franco dont il héritera par sa mère.

L'on sait qu'une frange de royalistes français, qui, en négation des règles fondamentales de succession, refusent de reconnaître le comte de Paris comme chef de la Maison de France, portaient leurs espérances sur le duc de Cadix. Ce dernier se bornait, quant à lui, à dire qu'il était l'aîné des capétiens et n'hésitait pas, en citant un journaliste du siècle dernier,



à qualifier de « courtisans de l'impossible » les pèlerins qui depuis 1883 viennent s'incliner sur la tombe du comte de Chambord à Gorizia.

Un récent procès l'avait opposé au comte de Clermont et à d'autres princes de la famille de Bourbon qui lui contestaient le droit d'utiliser le titre de duc d'Anjou. En première instance le tribunal n'avait pas accepté de recevoir leur plainte, estimant que l'usage de ce titre ne leur causait pas de préjudice. La mort du duc de Cadix ne permettra pas de connaître quelle suite aurait été donnée à cette plainte par la Cour d'Appel.

C'est véritablement en 1987, l'année du millénaire, à l'occasion des voyages qu'il effectua dans notre pays que la presse française découvrit l'existence de ce prince à la belle prestance, qui s'exprimait dans notre langue presque sans accent, et était admirateur de la France. C'est la raison pour laquelle sa fin tragique a trouvé un large écho dans nos médias.

Yvan AUMONT

Notre confrère « L'Événement du Jeudi » adore les classements. Après les « gens bien » et les « salauds », le journal de J.-F. Kahn publie, d'après sondage, la liste de ceux qui ont le pouvoir intellectuel en France et « révèle », après deux douzaines d'articles du même tonneau « les réseaux, les amitiés et les stratégies » de l'intellocratie.

On peut sourire de ce faux sensationnel dont l'EDJ est coutumier, mais il faut tout de même s'inquiéter de l'imposture du procédé employé. D'abord parce que ce sondage s'est fait sur du flou. Qu'en est-il, au juste, de ce pouvoir intellectuel ? Le pouvoir de créer des idées ? Le pouvoir de ceux qui ont des idées ? Un pouvoir de promotion des idées ? Un pouvoir dans le milieu éditorial, ou sur lui ?

Faute de précision, on aboutit à un résultat insignifiant puisque les heureux élus sont, ex aequo, Claude Lévi-Strauss et Bernard Pivot. Le reste de la liste des lauréats montre bien que c'est la présence médiatique qui est reconnue et célébrée, et non la capacité intellectuelle. Commentant ce sondage, Jérôme Garcin admet cette lourde ambiguïté qui entraîne des exclusions injustifiées : exclusion des femmes, de très grands écrivains (Julien Gracq), de très grands penseurs (Emmanuel Lévinas).

Grand moralisateur, l'EDJ fait ainsi, à coup de sondages en toc, une enquête à l'estomac qui est le contraire de la rigueur journalistique et de la morale : esbrouffe à but commercial, bricolage à prétentions sociologiques, confusion des valeurs. Règne du n'importe quoi et du presque rien. Tant pis pour le lecteur.

Y.L.

Cité

Crise
de la
Culture

Lucien
Sfez

Au sommaire du numéro 20 :

Dossier :

CRISE DE LA CULTURE

- Entretien avec Lucien Sfez
- Trois remarques sur la culture par Yves Chalas
- Crise de l'éducation (Philippe Cailleux)
- Houang-ti ou comment parler de la crise de la littérature (Luc de Goustine)
- Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand)
- Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo)
- Intellectuels et politiques, notes sur une rupture (Yves Landevenec)

ECONOMIE : James Buchanan et la théorie du « public choice » (Xavier Denis-Judicis)

HISTOIRE : Découverte à Glozel (François-Marin Fleutot)
Revue des revues : Les droits, la loi (B. La Richardais)

CHEMINS DU MONDE : Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux)

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à « Cité »

17 rue des Petits-Champs
75001 Paris

NOM :

Prénom :

Adresse :

☐ s'abonne pour 4 numéros (125 F)

☐ commande le numéro 20 (35 F)

Versements à l'ordre de « Cité »
CCP 23 982 63 N Paris

Maghreb

L'Algérie avec la France

On n'écrit pas impunément sur l'Algérie. Les réactions des médias français aux émeutes d'octobre l'ont montré. Ecrire sur l'Algérie revient à écrire sur nous-mêmes, chacun en particulier même si l'on n'appartient pas aux générations de ceux qui ont vécu l'Algérie. Comment faire court et simple sur ce qui reste une partie de nous-mêmes ? Les Pyrénées nous séparent plus de l'Espagne que la Méditerranée de l'Algérie. « Il n'y a plus de Méditerranée » est plus juste que « il n'y a plus de Pyrénées » (1).

L'Algérie aurait pu, à l'indépendance, reprendre le chemin des douars et des djebels et tourner le dos à la mer. Il n'en a rien été. Le choix de l'industrialisation à outrance et les réformes agraires ont accéléré l'exode rural. Le taux d'urbanisation est aujourd'hui de 50%, l'Algérie algérienne a fait de la plupart de ses enfants des prolétaires. Comme en métropole ils sont ouvriers spécialisés chez Renault, Usinor ou dans le bâtiment. Le FLN a maintenu son pouvoir sur la base d'une mythologie, celle des wilayas, que sa pratique contredisait. Celle-ci prolongeait la modernisation de la France telle qu'elle se serait sans doute imposée à l'Algérie à partir des années 60.

S'il est un modèle tiré des luttes de l'indépendance ce serait donc plutôt celui de la communauté algérienne en France, dite la 7ème wilaya, anticipant sur les contradictions de l'Algérie nouvelle. Dans cette logique, les jeunes Algériens (70% nés depuis l'indépendance) devaient suivre le rythme des Beurs, aussi enfants des villes et de l'industrie, à cette différence que les uns et les autres se situent à chacun des bouts du spectre: les uns en situation de minorité en voie vers l'inté-

Sept milliards de crédits ouverts à l'Algérie, le règlement des arriérés sur le gaz, sans grande publicité, quelques semaines après les réformes politiques annoncées par le président Chadli au lendemain des émeutes d'octobre: la France joue plus que jamais la carte algérienne. Peut-il en aller autrement ?



gration, les autres chez eux, exclusifs, en puissance d'arabisme. Mais tous se doivent de préserver en eux l'autre élément. Les pouvoirs en France comme en Algérie font alors l'apprentissage de ce que l'on pourrait appeler en un autre sens qu'en droit constitutionnel, le mixte en politique.

Le réformisme ou la démocratie dont on parle en Algérie depuis novembre ne signifient rien s'ils ne signifient pas d'abord cela. Il ne peut y avoir en Algérie de démocratie ou de réformisme contre la France. C'est bien là le hic ! Ce qui bloque la réforme au sein des instances dirigeantes et ce qui favorise une exploitation par les arabo-islamistes.

Il n'y a pas à proprement parler de danger islamiste en Algérie parce que les Algériens

ne retourneront pas vers le sud, mais l'islamisme est un appoint. L'arabisme au contraire, arme des néo-nassériens et néo-baathistes du FLN, permet aux dirigeants de se ressourcer lorsqu'ils se sentent menacés, Chadli comme tout autre. Le réformisme n'est alors rien de plus qu'une manière pour bouter des adversaires, dans la lutte pour le pouvoir, hors d'un consensus en les qualifiant de « conservateurs ». A quoi ceux-ci rétorquent en qualifiant les premiers de « parti français », rétablissant le consensus à leur profit sur des bases nationalistes, d'où la défense nationale des dits « français ». C'est l'impasse.

Chadli, en septembre dernier, s'en était pris aux « conservateurs » tout en contraignant les double-nationaux franco-

algériens, et même les Algériens, qui voulaient suivre un enseignement français à quitter le pays, provoquant une nouvelle émigration, cette fois celle des élites occidentalisées. Résultat: toute la jeunesse s'est engouffrée dans les troubles, au départ provoqués et contrôlés par les « conservateurs ».

Avec le transistor et bientôt la télévision par satellite, le français ne peut pas être en Algérie la langue de la seule élite. Ou bien c'est la langue de tous ou bien c'est la langue du colonisateur. Nous devons garder chevillé au corps l'espoir d'une symbiose franco-algérienne. Nous l'attendons du dialogue des deux jeunesse.

Le secrétaire d'Etat aux relations culturelles, Thierry de Beaucé, vient de l'écrire: « les Berque (Jacques Berque, le grand orientaliste) de la prochaine génération seront peut-être d'origine beur ». Il faudra surmonter de nombreux obstacles psychologiques de part et d'autre, mais l'histoire va extraordinairement vite.

La communauté algérienne en France n'est plus une menace pour l'unité nationale, mais une chance pour la politique étrangère. Il y va pour la Vème République de l'esprit même de ses institutions si on croit comme Machiavel que celui-ci est inscrit dans ses origines et qu'elles se sauvent en venant constamment à leurs sources.

Yves LA MARCK

(1) C'est pourquoi je n'ai pas voulu mêler Marseille et l'Algérie dans le n°507. L'Algérie l'a si bien compris qu'elle a réorienté son trafic avec la France par Anvers et qu'il n'y a pratiquement plus d'armement français sur Alger.

Quant à la Tunisie, nous n'avons de chance à la fois contre l'influence libyenne et l'emprise (audiovisuelle notamment) italienne, que par le biais d'un imperium retrouvé d'Alger sur Tunis.

Blandine BARRET-KRIEDEL :

La monarchie, l'histoire

De l'âge classique, les tragédiens et les moralistes nous sont devenus familiers, tandis que se fixait l'image d'un Etat monarchique parvenu à son apogée, mais insupportable d'absolutisme. La science « venait après », avec le siècle des Lumières annonciateur de la Révolution libératrice, et avec la République organisant le savoir et se fondant sur lui...

Etrangère par métier aux joutes apologetiques, Blandine Barret-Kriegel établit une nouvelle chronologie de l'histoire de nos connaissances, explore d'autres ruptures - plus profondes et peut-être plus décisives que celles que nous avons apprises à maudire ou à célébrer - et rétablit des continuités jusque-là méconnues entre l'Ancien régime et le nouveau. Complexité du mouvement des sciences de l'histoire et du droit, complexité de notre histoire politique trop longtemps masquée par les catéchismes militants, et qu'il fallait patiemment redécouvrir et recomposer. Travail trop long et trop difficile pour que l'enjeu soit simplement de balayer la légende de l'obscurantisme religieux, ou de réhabiliter une monarchie trop facilement confondue avec le despotisme ou la tyrannie. Dans cette recherche sur « Les Historiens et la monarchie », il y a le souci de comprendre comment se sont nouées les relations entre le savoir des historiens et des légistes et le pouvoir politique, afin que nous puissions réfléchir

sur notre héritage juridico-politique et sur les problèmes qu'il continue de poser aux citoyens d'aujourd'hui et à l'Etat moderne.

LES ACADEMIES

On se souvient que dans Jean Mabillon et dans La défaite de l'érudition Blandine Barret-Kriegel nous avait fait découvrir la qualité et la modernité l'école juridique française (de l'école de Bourges à Jacob-Nicolas Moreau) et l'apport fondamental de l'érudition religieuse à la science historique, avant de montrer comment l'histoire savante fut défaite au terme des trois querelles autour du spinozisme, de la Diplomatique et des Modernes contre les Anciens.

Mais la défaite de l'érudition n'a pas entraîné sa ruine. Le travail des savants religieux et laïcs s'est poursuivi jusqu'à la fin de la monarchie dite d'Ancien régime et s'est prolongé au 19ème et au 20ème siècles sur les fondations solidement établies depuis le 16ème siècle et grâce à la matière première patiemment rassemblée. Ainsi les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, élèves de Mabillon, continuèrent son œuvre érudite dans le domaine de l'histoire religieuse, de l'histoire de la France et de ses provinces. Mais, impliquée dans la querelle du jansénisme, qui fit peser sur elle de sérieuses menaces, la Congrégation de Saint Maur entra dans une phase de déclin que les projets de réformes ne parviendront pas à enrayer. Point de relâche cependant puisque d'autres institutions, laïques désormais, ont déjà pris le relai de la congrégation moribonde et poursuivent ses tâches savantes :

- L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fondée en

1663, s'inscrit dans le mouvement académique qui marque les 17ème et 18ème siècles européens: dans notre pays, l'Etat crée l'Académie française en 1635, l'Académie de Peinture et de Sculpture en 1648, celle de Danse en 1661, des Sciences en 1666, de Musique en 1669, d'Architecture en 1671. L'Académie des Inscriptions est sans doute vouée à la gloire du roi, s'occupe de numismatique (signe de l'autorité politique) mais devient surtout, à partir de 1701, le creuset de la science historique: histoire de l'Antiquité grecque et romaine scientifiquement étudiée, mythologie comparée, études orientales (Islam, Indes, Chine) sans oublier le travail de collation et de publication des sources de l'histoire de France, et notamment la publication du Recueil des ordonnances des rois de France.

- Le Cabinet des Chartes, dirigé par Jacob-Nicolas

Avec les quatre volumes de sa thèse sur « Les historiens et la monarchie », Blandine Barret-Kriegel s'inscrit elle-même dans la grande tradition érudite et s'affirme comme la digne héritière des légistes qui ont fondé notre Etat de droit. Avec elle notre connaissance de l'histoire savante s'approfondit et la question des origines de la Révolution s'éclaire d'un jour nouveau.

Après Jean Mabillon et La défaite de l'érudition (cf. n° 504), Blandine Barret-Kriegel a publié voici peu les deux derniers volumes de sa thèse sur « Les Historiens et la monarchie »: Les Académies de l'Histoire et La République incertaine. Ces quatre volumes ont été publiés au P.U.F.. Prix franco de chaque volume: 158 F. Prix spécial pour l'ensemble: 540 F franco.



re et le droit

Moreau, fut la dernière institution savante de la monarchie finissante. Le Cabinet reprit nombre de travaux antérieurs, s'associa des membres de l'Académie des Inscriptions et des Bénédictins de Saint Maur «pour la recherche et la collation des monuments de l'Histoire et du Droit Public de la Monarchie française». Ce travail de recensement, de concentration et de mise en ordre de chartes souvent dispersées avait, outre son strict intérêt historique, une signification politique majeure. Ces recherches sur l'histoire de la constitution de la France permettaient en effet de donner des répliques fondées aux prétentions législatrices des parlements et aux conceptions rationalistes et anhistoriques de la philosophie des Lumières. A plus long terme, elle entendait aboutir à la réforme et à l'unification du droit public, afin que la légitimité monarchique s'en trouvât renforcée.



ECHEC AU ROI

Interrompu par la Révolution, le travail du Cabinet des Chartes représente une incontestable réussite sur le plan de la connaissance historique, mais il échoue dans son projet de réforme juridique. Cet échec n'est pas celui de Jacob-Nicolas Moreau, mais de la monarchie elle-même, quant à sa réforme nécessaire et face à la société qu'elle ne parvient plus à gouverner. Fidèle à la doctrine des légistes, qui entendaient fonder le droit sur la loi naturelle et sur la coutume, Moreau s'est heurté à l'idée désormais dominante d'un droit établi sur la raison et le dernier légiste de la monarchie s'est trouvé intellectuellement aussi isolé que le pouvoir face à l'opinion publique.

Jacob-Nicolas n'était pourtant pas réactionnaire. Face à l'accroissement des missions de police, il cherchait à accomplir le grand projet légiste en redonnant une part fondamentale à la justice dans l'Etat, par la création d'un dépôt de lois au sein de l'administration selon un plan qui sera, au 19^{ème} siècle, celui du Conseil d'Etat. Mais, comme l'explique Blandine Barret-Kriegel, «la réforme du droit était devenue une réforme impossible; moins parce que la monarchie française était incapable d'entreprendre un processus législatif que parce qu'une partie de la légitimité semblait lui avoir échappé. Issus du sein même des appareils de justice, les parlementaires étaient devenus ses concurrents dans l'exercice de la fonction législative, les philosophes, ses compétiteurs, dans le discours de la légitimité politique».

La défaite des légistes et de la monarchie est aussi une défaite historique, et plus précisément

une défaite sur la question des origines du pouvoir et de la nation. Ce point capital est éclairé par la querelle qui opposa, à la fin du 17^{ème} siècle et au début du 18^{ème}, les romanistes et les germanistes. Alors que les premiers faisaient valoir l'existence d'une constitution coutumière inscrite dans les lois fondamentales du Royaume, les seconds prétendaient situer l'origine de la nation dans la conquête franque et celle des parlements dans leurs assemblées des camps de mars et de mai. D'où, dans l'ordre législatif, le rôle décisif du Conseil du roi et par conséquent du Parlement qui se voyait attribuer, par confusion des fonctions judiciaire et législative, une quadruple autorité de cour de justice, d'assemblée nationale, de cour constitutionnelle et de dépôt des lois... Le plus célèbre représentant du parti germaniste, le comte de Boulainvilliers, fera l'apologie de cette conquête franque, et attribuera le rôle fondateur de l'Etat et de la nation aux guerriers vainqueurs - dont les nobles seraient les héritiers. Ce qui revenait non seulement à glorifier les prétentions aristocratiques de la noblesse, mais aussi à instaurer l'ordre politique sur la violence et non plus sur le droit, et à révoquer l'histoire juridico-politique de la nation rassemblée par les rois capétiens au profit d'une idée militaire et ethnique de la nation. L'histoire savante opposera aux germanistes un ensemble de faits pertinents, mais sans atténuer le succès et la portée de leurs théories.

Le germanisme inspirera très directement la doctrine révolutionnaire de la nation, de l'Assemblée nationale et de la constitution. Plus profondément encore, c'est dans la théorie germaniste qu'il faut chercher l'explication de la volonté de rupture radicale exprimée par les hommes de la Révolution. Répondant par anticipation à François Furet, qui s'interroge sur le mystère de 1789, Blandine Barret-Kriegel montre que «la conception barbare et originaire d'une volonté fondatrice» relève du «formalisme vide d'un sujet parfaitement mythique». Ce vide du mythe «ouvre sur la béance d'une histoire à refaire *ex nihilo* » qui sera au cœur du

projet révolutionnaire. Mais le romanisme des légistes ne s'en trouve pas complètement justifié, puisque, se présentant comme achèvement, il ne parvient plus à donner droit à l'invention de chaque génération. Quant à la monarchie, elle porte le poids d'un absolutisme contraire à sa tradition juridique et qui pervertit ses lois fondamentales et les rapports entre le pouvoir politique et la société: divinisation du roi-soleil, désir de remplacer la succession statutaire par une transmission selon le sang, contrainte sur les corps et atteinte à la liberté de conscience. Bref moment dans l'histoire de la monarchie, mais terrible quant à ses conséquences.

INCERTITUDES

Il y a donc échec du romanisme et de la monarchie, que la Révolution sanctionne implacablement sans toutefois tenir la promesse germaniste d'une nouvelle fondation, fidèle à son mythe d'origine, par laquelle s'établirait définitivement la souveraineté populaire. Car la République «incomplète, fragile et incertaine» ne règle rien, malgré son culte héroïque et romain de la patrie: ni la question de la garantie des droits de l'homme, ni celle de la souveraineté, ni celle de la justice - pas plus qu'elle ne parvient à établir une nouvelle légitimité.

Nécessairement succincte, souvent schématique, cette présentation de la thèse de Blandine Barret-Kriegel ne peut donner qu'une faible idée de sa richesse, qu'il s'agisse de la naissance de l'histoire savante, de la tradition des légistes, ou des origines de la Révolution française. Outre les lumières qu'elle apporte sur des époques et des personnages négligés, cette œuvre de philosophie et d'histoire est indispensable à qui veut réfléchir aux questions qui se posent aujourd'hui à l'Etat. Pleinement fidèle à la pensée des légistes, Blandine Barret-Kriegel nous rappelle qu'il n'y a pas de politique qui tienne sans mémoire historique et sans critique de celle-ci.

B. LA RICHARDAIS

Domani

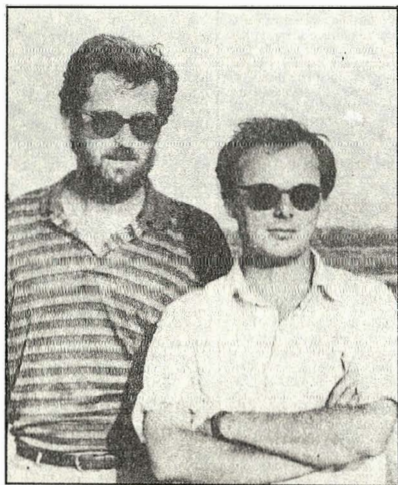
Retour en force

Quasiment absent des écrans depuis la fin des années 70, le cinéma italien fait ces temps-ci un retour remarqué grâce à de jeunes cinéastes, tous plus brillants les uns que les autres.

Il y a tout d'abord eu Nanni Moretti qui a longtemps fait figure de précurseur. Son dernier film «La messe est finie» fut un succès tant en Italie qu'à l'étranger. Montrant ainsi aux producteurs italiens, qu'il n'était pas nécessaire, pour qu'un film soit rentable d'y adjoindre, comme liant, un bon tiers d'érotisme, un petit tiers d'exotisme et un dernier tiers de grotesque, le tout mis en scène à la «va comme je te pousse» et interprété par des acteurs mondialement reconnus. Le cinéma de Moretti et de ceux qui, aujourd'hui, lui emboîtent le pas est tout le contraire de cela. Profondément ancré à la réalité de la société italienne, leurs films feront date.

Ainsi peut-on voir en ce moment «Domani, domani», le premier film de Daniele Luchetti, produit par Moretti. L'action se déroule à la fin du XIX^{ème} siècle, dans une Italie en effervescence. Deux gardiens de vaches (cow-boys), accusés, non sans raisons, d'un vol qu'il n'ont pas commis, quittent leur province natale poursuivis par des mercenaires (shérifs et hommes de main) à la solde de leur ex-patron (riche propriétaire terrien). Cette fuite en avant (l'ouest mythique et l'Eldorado) est l'occasion pour eux de vivre une grande aventure et de découvrir un monde en plein bouleversement. Un peu comme dans le «Candide» de Voltaire, ils sont tour à tour spectateurs, acteurs, victimes et bourreaux dans un monde aux règles mouvantes qu'ils ne comprennent pas.

Ce scénario aurait pu être celui d'un western (spaghetti ou



■ N. Moretti et D. Luchetti.

non), mais les préoccupations de l'auteur sont différentes de celles de John Ford. Il s'agit pour lui, à travers le périple de ses personnages, de mettre en garde contre les excès de l'idéologie, de remettre à leur juste place et de relativiser les discours théoriques sur la manière de vivre en société, et de prévenir contre le phénomène des modes intellectuelles.

Transposé aux années 60 et 70, ce conte philosophique prend tout son sens. Le message délivré par Luchetti, sans intention de prouver quoi que ce soit mais de soulever un certain nombre de questions très actuelles, avec légèreté et humour, est clair: donner la prédominance à la spontanéité sur la réflexion. Cependant, une telle attitude peut mener à un individualisme forcené et à un opportunisme tout aussi préjudiciable... Le débat reste ouvert à la fin du film: c'est dire l'actualité de «Domani, domani».

Nicolas PALUMBO

Europe

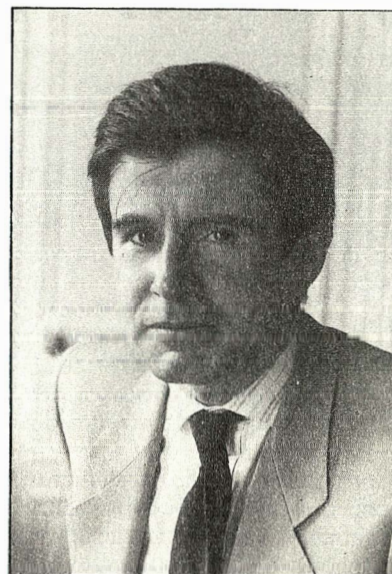
La grande illusion

Après la thèse vient l'antithèse. Après l'euphorie du Tout-Europe en 1988, vient l'europhobie.

Le consensus du prêt-à-porter du Marché unique a eu le don d'agacer l'un des plus brillants produits de nos meilleures écoles, Alain Minc, un peu comme l'autre consensus, celui du prêt-à-penser révolutionnaire, a fait sortir de ses gonds Régis Debray. Tous deux ne supportent plus de vivre dans l'ambiguïté et veulent en sortir même si c'est à leurs dépens. Leur démarche est tout à fait respectable d'autant qu'en plus ils pensent juste. Quel dommage qu'ils pensent si court.

Nous serions mal venus de nous plaindre de lire sous la plume de l'adjoint du chevalier d'industrie Carlo de Benedetti tant de réflexions dont nous entretenons ici chaque quinzaine nos fidèles lecteurs. Il suffit de se reporter à quelques articles: «les Etats-Unis regardent vers l'Ouest; les Allemands vers l'Est; tous deux ne regardent qu'eux-mêmes». Ou bien: «l'Europe a une mythologie: celle du libéralisme économique et des Etats-Unis d'Europe (le premier menant nécessairement au second selon un schéma partagé avec un marxisme élémentaire); elle a une réalité actuelle, l'épargne allemande, la banque allemande, la question allemande».

Alain Minc ne dit rien d'autre. Comment se fait-il qu'il en tire des conclusions diamétralement opposées aux nôtres? Un nouveau Sedan est-il si assuré qu'il faille comme en 1940 (avec l'Angleterre alors) décider une fédération politique immédiate entre la France et l'Allemagne? Notre force de dissuasion nucléaire n'est-elle plus qu'une «bombinette» qui, telle la ligne Maginot, sera



contournée et enfoncée si elle n'est pas établie sur l'Elbe?

Avant d'être défaits (par l'Allemagne), il faudrait donc rendre les armes? Alain Minc a des phrases terribles: «On ne dirige bien que ce à quoi on ressemble. Dans le monde d'aujourd'hui, ce n'est pas la grandeur mais la banalité qui constitue la condition du leadership». Quel mépris de l'humanité en général se cache sous cette recommandation et quel programme pour la France: larguer l'universalité de la langue française, les DOM-TOM, l'Afrique, le rôle mondial (pourquoi pas la marine?), l'agriculture...

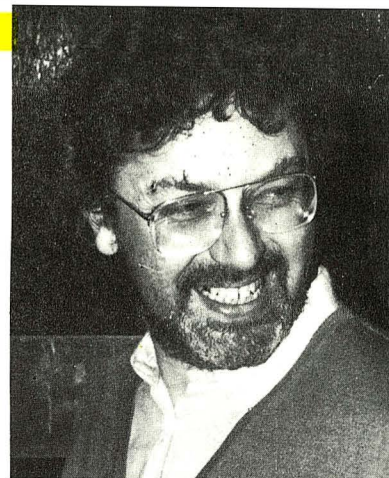
Quel «monde» (au sens de mondain) est donc celui où Minc passe ses jours et ses nuits? Si le mal est aussi profond parmi nos classes dirigeantes, Régis Debray a raison. Vivement 1990 que vienne la synthèse!

Y.L.M.

Alain Minc - La grande illusion - prix franco: 108 F.

A propos du fascisme

■ Gérard Leclerc



Les livres de Zeev Sternhell ont cette particularité de provoquer chez le même lecteur autant d'intérêt que d'irritation. Historien des idées, il lui arrive plus souvent qu'à son tour de généraliser une hypothèse de travail, de construire un système dont la cohérence interne ne suffit pas à établir la vérité. On comprend la colère d'anciens résistants auxquels Sternhell attribue une pseudo-parenté intellectuelle avec une idéologie qu'ils ont combattue au risque de leur vie. Jean-Marie Domenach n'a pas tort de dénoncer « cette vision partisane qui se sert de l'histoire pour régler les comptes du présent ». Mais, en même temps, qui s'intéresse aux courants de pensée du siècle, ne peut être indifférent à cette enquête soutenue sur les origines du fascisme, où Sternhell retrouve la gauche révolutionnaire, celle qui dans le sillage intellectuel d'un Georges Sorel a profondément marqué l'histoire contemporaine.

La définition que Sternhell donne du fascisme est probablement exacte. Trois éléments, qui ne peuvent être dissociés participent à sa constitution : l'ancrage de la dynamique révolutionnaire dans l'économie de marché, le recours aux mythes sociaux pour provoquer une césure psychologique et morale, la destruction du régime de la démocratie libérale. « Tels sont les principes de ce révisionnisme révolutionnaire qui, en deux grandes étapes, devient le fascisme. Dans un premier temps, les soréliens, en métamorphosant totalement le marxisme, construisent une nouvelle idéologie révolutionnaire. Dans un second temps, ils remplacent par la Nation le Proletariat défaillant dans le combat contre la décadence démocratique et rationaliste. Ainsi s'ouvre progressivement la troisième voie entre les deux conceptions totales de l'homme et de la société que sont le libéralisme et le marxisme. »

Ce révisionnisme révolutionnaire n'appartient pas seulement à l'histoire des idées, il est lié aussi aux combats du syndicalisme en France et en Italie. Pour en comprendre l'intérêt, il faut replonger dans cette période qui précède la première guerre mondiale et se distingue par une prodigieuse effervescence. Georges Sorel qui est un des personnages clés de l'histoire intellectuelle du début du XX^e siècle, doit être rendu à cette galaxie syndicaliste et révolutionnaire et à ses luttes, ainsi qu'au débat européen qui décide alors de l'avenir du marxisme. Sur tous ces points, Sternhell est précieux. Son dernier livre (qui bénéficie de la collaboration de deux spécialistes du fascisme italien, Mario Sznajder et Maria Asheri) donne également des précisions indispensables sur l'histoire du socialisme transalpin. Elles permettent de comprendre la trajectoire de Benito Mussolini dirigeant socialiste orthodoxe passé au révisionnisme puis au fascisme selon le processus décrit par les auteurs.

L'idéologie fasciste est spécifique, originale. L'erreur consisterait à l'identifier au nazisme dont la pierre de touche est le déterminisme biologique. L'antisémitisme militant de certains fascistes ne saurait faire oublier que « les juifs fascistes ne se comptent plus en Italie ; leur pourcentage au sein du mouvement est même très supérieur à ce qu'il est dans la population ». Il faudra attendre 1938 pour que des lois raciales soient promulguées par le régime du duc. Ainsi, convient-il de saisir ce moment historique où des militants révolutionnaires, issus du socialisme, vont se vouer au nationalisme, particulièrement à travers l'expérience de la guerre : « La guerre ouvre des horizons tout à fait nouveaux sur les capacités de planification et de dirigisme économique, de

mobilisation de l'économie nationale, sur les potentialités de la propriété privée au service de l'Etat. L'Etat représente l'émanation de l'unité nationale, et sa puissance repose sur l'unanimité spirituelle de la masse ».

Sternhell insiste beaucoup sur le fait que l'Europe dans laquelle éclot le fascisme est culturellement disposée à l'accueillir, parce que plusieurs des courants dominants dans l'ordre de la pensée, des arts et de la littérature sont homogènes à son inspiration. L'irrationalisme serait leur caractéristique commune : « Il ne suffit pas qu'une pensée reconnaisse la composante irrationnelle dans le comportement de l'homme pour être immédiatement définie comme fasciste. Mais quand cette prise de conscience est érigée en véritable système, quand le rationalisme est refusé en tant que fondement des systèmes de pensée dits matérialistes, alors la voie du fascisme se trouve grande ouverte ».

DES GENERALISATIONS HATIVES....

Cet antirationalisme peut se traduire en vitalisme, une sorte de culte de la vie mais aussi un mode de pensée qui privilégie la volonté en même temps que l'inconscient. L'universalisme des valeurs est nié au profit des mythes d'un groupe, en l'espèce la nation réduite à une conception tribale. Si l'on y ajoute une fascination pour la violence, on a réuni tous les ingrédients de l'idéologie qui s'incarne dans l'Europe de l'entre-deux-guerres.

Je souscris personnellement aux grandes lignes de cette analyse, tout en exprimant les réserves par lesquelles je commençais. Le fascisme ne présente pas l'unité du marxisme. On peut décrire la genèse de ses éléments constitutifs, sans pour autant établir une continuité rigoureuse entre des origines et la constitution de l'Etat mussolinien. Si le fondateur du fascisme italien a pu se réclamer par exemple des « courants qui remontent aux Sorel, aux Péguy, aux Lagardelle du Mouvement socialiste » en les référant au grand fleuve de son mouvement, il est plus qu'hasardeux d'en déduire une homogénéité entre des précurseurs - certains tout à fait contestables - et une réalité historique qui s'est forgée en dehors d'eux.

« Certes, dit Sternhell, la dictature mussolinienne aurait fait probablement horreur à Sorel et à Péguy ». Mais cette concession est capitale. Elle marque la frontière qui sépare des écrivains et un système qui a sa propre autonomie. A un certain degré même, les filiations deviennent absurdes. Péguy nationaliste, Bergson vitaliste évoluent chacun dans des sphères strictement hétérogènes au système fasciste. La recherche des origines ne saurait aboutir à une problématisation autoritaire qui finirait par tourner au procédé attrappe-tout. En dépit de l'intérêt certain des travaux de Sternhell, je ferai donc des objections fondamentales, autant sur certains procédés que sur une philosophie implicite jamais vraiment formulée, qui inspire pourtant toute la critique du système exposé. Une certaine imprécision conceptuelle facilite parfois glissements de sens et jugements arbitraires.

Gérard LECLERC

Zeev Sternhell, Naissance de l'idéologie fasciste, Fayard, prix franco : 150 F.

Notre 8ème

Réuni à Paris fin janvier, le 8ème Congrès de la N.A.R. a voté à une très forte majorité un certain nombre de motions qui fixent les positions de notre mouvement pour l'année à venir. Nous publions ici les textes adoptés.

Motion de politique générale.
La célébration du bicentenaire de 1789 fait ressortir de manière particulièrement frappante la contradiction entre l'idéal d'égalité proclamé depuis deux siècles et les processus de ségrégation et d'exclusion qui sont à l'œuvre dans notre société :

- le capitalisme financier caractérisé par une spéculation acharnée et parfois délictueuse menace l'indépendance du pouvoir politique et se développe au détriment de l'activité économique.

- la richesse insolente de quelques-uns rend plus intolérable encore la misère des exclus, le chômage et la précarité d'un très grand nombre d'emplois.

- qu'elle soit exprimée, latente ou légalisée par la loi Pasqua, la xénophobie aggrave les situations de ségrégation.

Face à la violence économique et à l'injustice sociale le désarroi des groupes dirigeants politiques et syndicaux est manifeste. Aussi se réfugient-ils dans le conformisme et la défense de situations et d'intérêts acquis, faute d'oser se remettre en cause et de procéder aux transformations urgentes.

Parce qu'elle partage le sentiment d'angoisse qui provoque des révoltes souvent justifiées, la Nouvelle Action Royaliste s'inquiète de l'attitude du gouvernement. Cette inquiétude est d'autant plus forte que la réélection de François Mitterrand, à laquelle la Nouvelle Action Royaliste a contribué, a fait naître l'espoir d'une ouverture politique constructive et la possibilité d'un projet économique et social dynamique.

Certes la politique étrangère de la France continue d'être fermement conduite par le Président de la République. D'autre part il redonne l'impulsion à une politique de justice et de liberté dont il est le garant.

Certes le Premier ministre a posé les conditions de la paix civile en Nouvelle Calédonie par un accord, conclu sous son égide, que la Nouvelle Action Royaliste a approuvé en faisant campagne pour le Oui au référendum.

Malgré ce succès, malgré l'effort entrepris contre la pauvreté, le bilan de Michel Rocard et de son gouvernement est de nature à décevoir : incompréhension des mouvements sociaux, réduction du projet politique à une simple gestion alourdie par les pesanteurs bureaucratiques, tentation de la démission face au problème de l'immigration, erreur d'appréciation quant à la crise de l'enseignement.

Par conséquent, la Nouvelle Action Royaliste :

- souhaite la définition d'une politique économique cohérente qui rompe avec le libéralisme ambiant.
- demande l'abrogation de la loi Pasqua et continuera de faire campagne pour l'élargissement des droits civiques dans le cadre d'une citoyenneté renouée.

- réaffirme son soutien au Président de la République mais attend du gouvernement qu'il définisse et applique un projet politique.

Composante de la majorité présidentielle, la Nouvelle Action Royaliste se félicite de la volonté d'ouverture manifestée à son égard par la direction du Parti socialiste tout en regrettant qu'elle ne soit pas toujours effective sur le plan local. Elle tiendra compte de la diversité de ces situations lors des prochaines élections municipales.

Dans la fidélité à leur tradition politique, les royalistes de la N.A.R. souhaitent que la société française reprenne le mouvement de 1789 pour le respect des droits de l'homme et pour la lutte contre les privilèges. Ils réaffirment leur fidélité au comte de Paris, chef de la Maison de France, dont la légitimité historique serait le plus sûr garant de la démocratie.



QUE CELEBRERONT LES ROYALISTES EN 1789 ?

Al'approche des célébrations du bicentenaire de la Révolution française, la Nouvelle Action Royaliste constate que la relecture de cet événement capital de notre histoire s'est d'ores et déjà révélée positive. Les dernières recherches historiques, telles qu'elles s'expriment dans les récentes publications, les colloques et les émissions historiques ont le plus souvent rejeté le manichéisme pour privilégier une lecture pacifiée et lucide de ce formidable événement.

Loin de voir en la monarchie française de la fin du XVIIIème siècle une structure arriérée et rétrograde, la plupart des historiens considèrent aujourd'hui l'Etat français d'alors comme l'un des plus réformistes d'Europe. Cette qualité ne devait toutefois pas permettre à la monarchie d'adhérer au-delà de 1792 à cette Révolution dès lors que se mêlaient aux crises politique, financière, sociale auxquelles des réformes avaient essayé de répondre, une volonté métaphysique de faire table rase du passé pour tenter de recréer l'homme et le monde à partir d'une perversion du politique en religieux.

Cette réflexion critique des chercheurs attachés à dégager les véritables ruptures et les continuités réelles, permettra aux Français d'assumer la Révolution dans son génie comme dans ses tragédies, de comprendre que son héritage ne peut être effacé et qu'il

est vain de retourner à ses affrontements, mais fécond d'inviter à sa relecture les diverses familles politiques de notre pays.

C'est pourquoi les royalistes s'attacheront à célébrer 1789 : non la part la plus obscure et violente de la Révolution qui devait la mener à la Terreur et à la guerre, mais ce que l'événement eut de nécessaire et qu'il a gardé d'inaccompli. C'est à reprendre le mouvement de 1789 que la Nouvelle Action Royaliste invite les Français :

- Car les Droits de l'homme proclamés -et non inventés- en 1789 doivent s'inscrire fortement dans nos soucis présents. Ces droits jamais pleinement définis ni acquis doivent être encore développés et mieux garantis. Abroger la loi Pasqua sur les étrangers ; accorder le droit de vote, pour les élections municipales, aux populations immigrées résidant sur notre territoire ; faciliter l'accès de la nationalité française à ceux qui la désirent ; de telles mesures célébreraient dignement 1789.

- Car les privilèges abusifs et les féodalités existent toujours. Repenser de façon plus équitable le partage des richesses, lutter contre la pauvreté, assurer à tous les conditions d'accès à une existence digne à l'abri des violences qu'engendre notre système économique, permettre à tous l'exercice d'une libre et pleine citoyenneté constituent autant d'ambitions conformes à la vocation capétienne de la France.

Adhérez à la N.A.R. !

Congrès

POLITIQUE ECONOMIQUE ET EMPLOI

Parce que la justice relève par essence du rôle de l'Etat, celui-ci ne peut se désintéresser de l'économie.

La N.A.R. considère qu'il est nécessaire de rompre avec l'orthodoxie économique et le libéralisme ambiant, car le problème de l'emploi et, par conséquent, du chômage, ne peut se limiter à un « traitement social » et une multiplication des emplois précaires. Il faut concilier l'efficacité économique et la solidarité sociale, sans privilégier l'une ou l'autre.

Pour atteindre ce but, les efforts des pouvoirs publics doivent porter sur :

1) LA FORMATION

L'importance de la formation permanente conduit à une accentuation de la prise en charge collective de l'investissement formation que les entreprises et l'administration hésitent à assumer. Une bonne politique de formation implique que l'Etat donne une information réelle aux intéressés et joue un rôle de prospection des besoins futurs. Par ailleurs, la NAR approuve les différentes mesures (telle que l'Allocation de formation reclassement) qui ouvrent la voie à un changement des méthodes d'intervention d'un système basé jusqu'ici sur une protection passive des chômeurs.

2) LA REHABILITATION DU ROLE DE L'ETAT

A) Les services publics

Le désengagement de la puissance publique n'a pas empêché l'aggravation du chômage et du déficit extérieur. Par-delà l'opposition stérile entre libéralisme et Etat-providence la NAR souhaite que soit repensé le rôle de l'administration comme créatrice d'emplois directs ou indirects et prestataire de services réels. Une redéfinition de la grille de la fonction publique s'impose pour mieux correspondre aux réalités économiques actuelles.

B) L'Etat et la fiscalité

Parce que le travail direct re-

présente un pourcentage de plus en plus faible du coût des produits industriels, la productivité ne doit plus être identifiée à la compression des salaires et des effectifs. C'est pourquoi la NAR souhaite notamment :

- que soit corrigée l'assiette des cotisations sociales
- que soient modifiés certains impôts qui continuent de pénaliser l'emploi salarié (taxe professionnelle).

3) LA CONTRAINT EXTERIEURE

Desserrer la contrainte extérieure ne se réduit pas à de simples mesures de protection, même si ces dernières peuvent se révéler utiles pendant la restructuration de certaines branches. Renforcer la « compétitivité » de ces dernières suppose une politique organisée de la concurrence. L'Etat doit porter son attention sur la prévision économique, la prospection des marchés, la recherche-développement, l'organisation des financements. Il s'agit d'opposer aux multinationales des stratégies de coordination susceptibles de renforcer l'efficacité des entreprises françaises.

4) INVESTISSEMENTS ET CROISSANCE

Une nouvelle politique du crédit par le biais de la fiscalité peut favoriser l'investissement productif. C'est pourquoi la NAR est favorable à la baisse réalisée de l'impôt sur les sociétés s'appliquant aux bénéfices réinvestis. Elle souhaite également que ce même impôt soit modulé en fonction des créations de postes réalisées par les entreprises. La lutte contre le chômage ne passe pas par une diminution démagogique des ressources fiscales mais par un emploi plus judicieux de celles-ci.

En conclusion, la NAR rappelle son souhait de la définition d'une politique économique cohérente qui ne néglige pas l'utilisation du déficit budgétaire et de la dévaluation et l'application d'une politique industrielle globale.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « Royaliste ». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en deux formats.

Tarif - Format 9x13 : 10 F franco - Format 13x18 : 28 F franco.

ALLIANCE ROYALE

L'association des Amis de la Maison de France publie tous les deux mois un bulletin « Alliance Royale », dont le numéro 19 vient de sortir. Cette association s'est donné pour but de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la famille de France, et faire connaître et promouvoir la pensée du comte de Paris. Nous incitons nos lecteurs à y adhérer et à y faire adhérer leurs amis. Adhésion annuelle: 100 F à adresser aux « Amis de la Maison de France » - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

COMTE DE CLERMONT

Le comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris, publie une lettre d'information bimestrielle dont quatre numéros sont déjà sortis. Elle contient d'une part un éditorial où le Prince donne son point de vue sur les grands problèmes de notre temps, d'autre part des informations sur ses activités et les échos qu'elles ont trouvés dans les médias. Elle n'est diffusée que sur abonnement. Prix de l'abonnement pour six numéros

50 F (soutien 150 F - bienfaiteur 500 F). Les abonnements et le règlement correspondant doivent être adressés à l'ordre du CERFC, 38 rue Boileau, 75016 Paris.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h 45 - entrée gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

Mercredi 22 février - Pas de réunion en raison des vacances scolaires.

Mercredi 1er mars - Quelle figure étonnante que celle du Dr Bougrat ! Médecin marseillais condamné au bagne à perpétuité dans les années 20 pour un crime qu'il n'avait sans doute pas commis, il s'évade de Guyane et devient médecin des pauvres en Amérique du Sud. C'est cette aventure peu banale que nous raconte Christian DEDET dans son livre « Le secret du Docteur Bougrat ».

Mercredi 8 Mars - Cela fait plusieurs années déjà que les royalistes ont engagé un débat avec Régis DEBRAY. Nos traditions politiques sont différentes, mais nous nous retrouvons dans les mêmes exigences quant à l'indépendance et à la dignité de l'Etat. Dans son dernier livre « Que vive la République », Régis Debray tente un plaidoyer pour un retour aux sources de la tradition républicaine. Cette tentative nous semble bien anachronique et pose la question des valeurs qui fondent la République. Nous nous en expliquerons avec lui.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

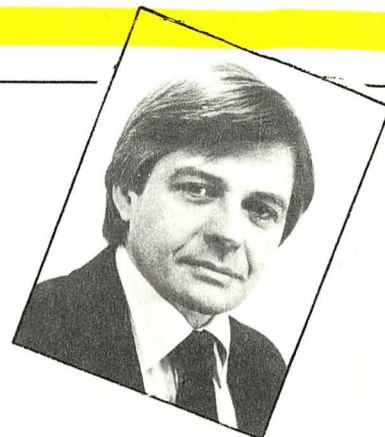
Profession :

Adresse :

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris

La démission des politiques



Les événements que nous vivons ont-ils encore un sens, et peut-on même parler d'événements ? Qu'il s'agisse de la crise de l'enseignement, des stratégies pour les municipales, de la politique du gouvernement, on note des tentatives, des activités, des conflits, mais sans parvenir à dégager une signification d'ensemble. Immense confusion, dans laquelle on ne discerne banalement que des rapports de force, des luttes d'intérêts, des stratégies de puissance.

Est-ce seulement cela, la politique ? Et la société, n'est-elle que cet agrégat instable de petites ou de grandes féodalités, de bandes et de clientèles, d'égoïsmes férocelement opposés ? A Maurice Clavel qui espérait un Moyen Age sans les serfs, répond le spectacle dérisoire d'un Moyen Age sans la foi, sans la moindre conviction - non parce que cette foi et ces convictions auraient été détruites, mais parce que les puissants de l'heure ont décidé, au nom du réalisme, de mettre les idées au placard.

SEPARATION

Cette impression ne doit rien à la thèse du déclin. Ce ne sont pas nos capacités qui sont en cause, ce n'est pas une fatalité qui nous conduit à quelque effondrement, mais la crise de certaines de nos élites, c'est à dire au sens premier de ceux qui sont élus et qui ont à répondre de notre destin commun, à inscrire nos passions, notre créativité, nos intérêts contraires dans un projet d'ensemble. Cet art difficile n'est pas affaire de technique ou d'administration, mais d'intelligence: faculté de relier les choses, les hommes, les événements, et de leur donner un sens.

Or il y a, comme on dit aujourd'hui, «déficit» d'intelligence dans la classe dirigeante. Je ne prétends pas que les élites politiques soient bêtes et incultes. Au contraire, leurs représentants sont en général des «héritiers», formés dans les meilleurs écoles et bardés de diplômes. De surcroît, les conditions de la réflexion et du débat politiques sont bien meilleures qu'à l'époque, pas si éloignée, où prévalaient les religions séculières, les ca-

téchismes militants et la langue de bois. Mais, à la différence des intellectuels, la classe politique n'a pas profité de cette disparition des carcans idéologiques. Manque de temps ou de curiosité, crainte de nouvelles dérives ? Il s'agit plutôt d'un choix - idéologique lui aussi - en faveur de l'efficacité immédiate, et d'une volonté explicite d'exclure les idées de la «réalité».

D'où une situation aussi grave qu'inédite: pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le milieu politique est presque complètement séparé des milieux intellectuels. Grâce à Blandine Barret-Kriegel, nous savons le prix que la monarchie accorda aux études savantes. Et nul n'ignore que la République eut la religion de la science et la volonté constante de répandre le savoir. Les deux régimes agissaient selon leurs intérêts politiques, mais la société tout entière a bénéficié de ces encouragements à des recherches dont la nécessité n'était pas toujours apparente.

Certes, il faut que le savoir conserve son autonomie par rapport aux luttes politiques et aux idéologies. Mais une chose est de distinguer les domaines, autre chose de les séparer radicalement. Une chose est de réprouver l'embrigadement des intellectuels, autre chose de ne plus écouter ce qu'ils disent. Nous voulons, quant à nous, maintenir à la fois la distinction des domaines - qui préserve la liberté critique et permet la pluralité des apports - et la relation entre la réflexion et l'engagement. Mais nous ne souhaitons pas préserver jalousement cet avantage. Il faut répéter, une nouvelle fois, l'urgence pour les partis politiques et pour le gouvernement d'une réflexion approfondie sur eux-mêmes et sur la société: non seulement pour «enrichir le débat», mais pour que la politique en tant que telle retrouve son sens et son ambition.

DANGERS

Est-ce une vision intellectualiste, abstraite, indifférente aux contraintes, comme on nous le reproche parfois ? J'ose à peine rappeler que c'est à la suite d'une révolution intellectuelle que notre société a

voulu, voici deux siècles, changer son régime politique et jusqu'à ses fondements. Plus près de nous, c'est par incompréhension que le gouvernement Chirac a été déstabilisé par la révolte étudiante et lycéenne, et c'est par méconnaissance de la société civile que l'actuel gouvernement a vécu un automne particulièrement éprouvant. De même, M. Jospin fait l'expérience des limites de la gestion des rapports de force au sein du monde enseignant, et les socialistes dans leur ensemble commencent à comprendre combien il est fâcheux de croire à la bienfaisante spontanéité des mécanismes économiques et financiers. Ajoutons que le désarroi des partis de droite et l'effondrement du parti communiste seraient moins grands si leurs dirigeants respectifs n'avaient pas cru bon de faire l'économie d'une pensée.

Ce refus de la réflexion et de la critique, cette crainte quant à l'affirmation d'un projet, sont également dangereux pour la société. Le champ laissé libre est maintenant occupé par un spectacle médiatique qui impose ses critères, ses fausses équivalences, et qui tend maintenant à se substituer aux institutions et aux procédures démocratiques: voici que la télévision organise ses propres procès, ses propres référendums, devient assistante sociale et investisseur médical. Malaise devant ces parodies, malaise devant ces mises en scènes de justes causes individuelles ou collectives, parce qu'il y a là le signe d'une démission du pouvoir politique, dont la raison d'être est la justice.

Ces carences sont reconnues, et chacun bat sa coulpe en incriminant la force des choses, ou un défaut dans la communication. Mais la politique n'a de sens que si elle inscrit les rapports de force dans un droit, et la communication n'a de valeur que par son contenu. Double piège de l'idéologie libérale, qui est la loi du plus fort, et des techniques de communication exploitées par les habiles. D'où la confusion actuelle entre la force et le droit, entre le message publicitaire et l'annonce d'un projet, et l'exaspération qui grandit. Faute de repères et de critères, on ne voudra bientôt plus rien entendre pour ne suivre que son avantage immédiat. Face au désarroi, il faut redonner un sens à la politique.

Bertrand RENOUVIN